

COMMUNIQUÉ

SOURCE : Goodfellow inc.
Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction
T : 450 635-6511
F : 450 635-3730
info@goodfellowinc.com

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GOODFELLOW INC. – DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Delson (Québec), le 21 octobre 2021 — Goodfellow inc. (TSX : GDL) (la « Société » ou « Goodfellow ») annonce que son conseil d'administration a déclaré le versement d'un dividende de 0,30\$ par action, payable le 19 novembre 2021 à tous les actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 5 novembre 2021.

Le dividende est désigné comme un dividende déterminé aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La déclaration de dividendes futurs, ainsi que les dates et les montants s'y rapportant, demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

À propos de Goodfellow

Goodfellow est un fabricant diversifié de produits de bois à valeur ajoutée, ainsi qu'un distributeur en gros de matériaux de construction et de revêtements de sol. Au Canada, Goodfellow dispose d'un réseau de distribution à travers toutes les provinces au service des secteurs commerciaux et résidentiels par l'entremise des détaillants de cour à bois, des manufacturiers, des partenaires de projets industriels et d'infrastructure, et des spécialistes du revêtement de sol. Goodfellow exploite également ses capacités en produits à valeur ajoutée pour desservir les marchés du bois à l'échelle internationale. Goodfellow inc. est une société publique et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « GDL ».